

NUMÉRO

33 JUIN
2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

plaine ainfo



P. 11 / MOBILITÉ
**Le covoiturage
malin**



P. 12 / DÉCHETS
**Prévention
des déchets :
un an déjà**



Retrouvez-nous aussi
sur notre page Facebook !



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

www.cc-plainedelain.fr



P. 6 / GRAND ANGLE

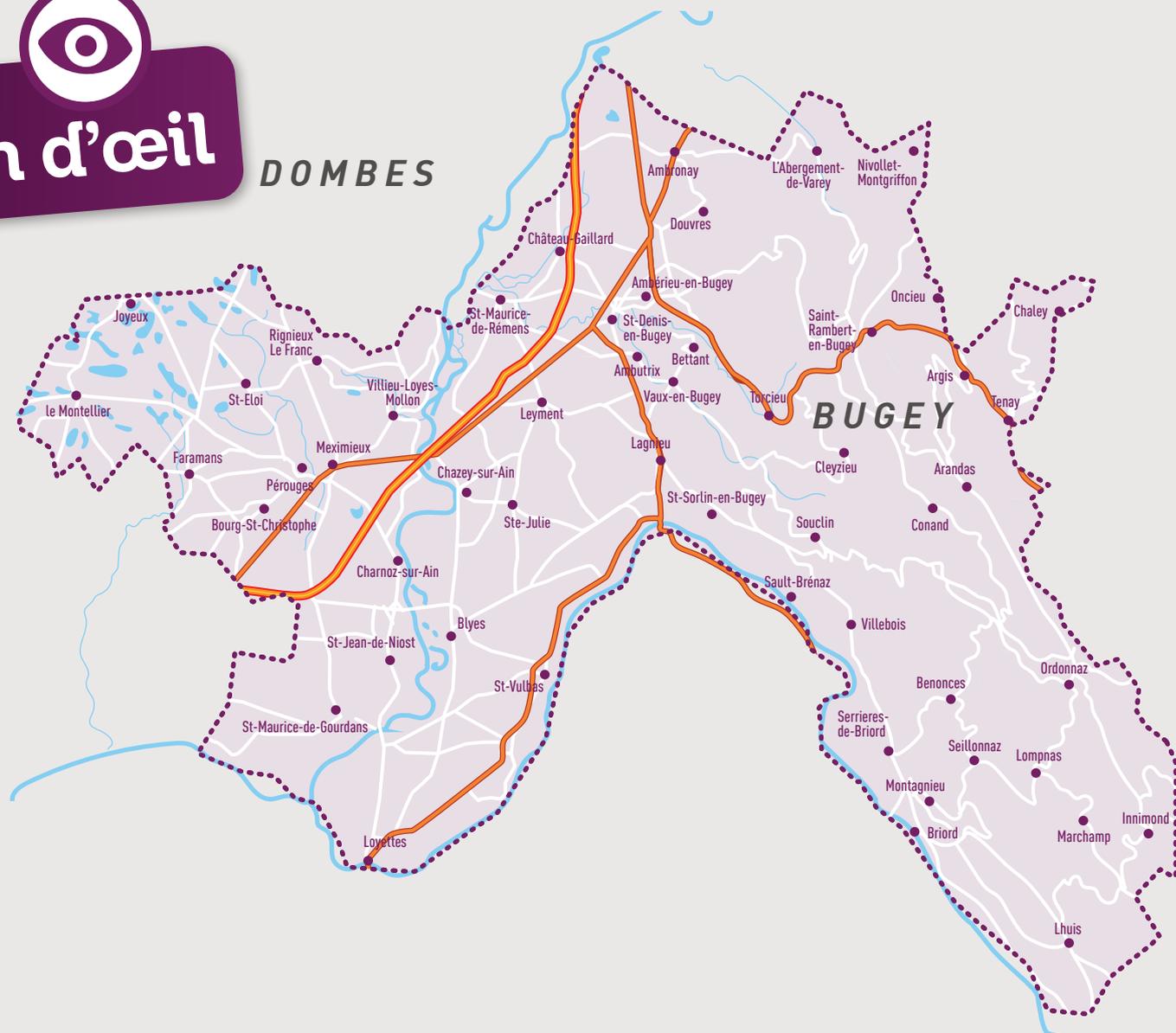
Randonnées, visites, découvertes artistiques

On vous montre le chemin...



EN UN
Clin d'œil

DOMBES



LES 53 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

- L'Abergement-de-Varey
- Ambérieu-en-Bugey
- Ambronay
- Ambutrix
- Arandas
- Argis
- Benonces
- Bettant
- Blyes
- Bourg-Saint-Christophe
- Briord
- Chaley
- Charnoz-sur-Ain
- Château-Gaillard
- Chazey-sur-Ain
- Cleyzieu
- Conand
- Douvres
- Faramans
- Innimond
- Joyeux
- Lagnieu
- Leyment
- Le Montellier
- Lhuis
- Lompnas
- Loyettes
- Marchamp
- Meximieux
- Montagnieu
- Nivollet-Montgriffon
- Oncieu
- Ordonnaz
- Pérouges
- Rignieux-le-Franc
- Saint-Denis-en-Bugey
- Saint-Éloi
- Saint-Jean-de-Niost
- Sainte-Julie
- Saint-Maurice-de-Gourdans
- Saint-Maurice-de-Rémens
- Saint-Rambert-en-Bugey
- Saint-Sorlin-en-Bugey
- Saint-Vulbas
- Sault-Brénaz
- Seillonnaz
- Serrières-de-Briord
- Souclin
- Tenay
- Torcieu
- Vaux-en-Bugey
- Villebois
- Villieu-Loyes-Mollon

plaine
ainfo

N°33 | JUIN 2025

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN

143 rue du Château
01150 Chazey-sur-Ain
contact@cc-plainedelain.fr
Tél. 04 74 61 96 40

Directeur de la publication

Jean-Louis Guyader,
Président de la CCPA

Comité de rédaction

Thierry Colin
Virginie Brunet-Bernard
Amandine Bertrand

Ont également contribué à
la rédaction de ce numéro

Sandra Bacchetta
Véronique Clerc
Laetitia Decorte
Thomas Garcia
Claire Labartette
Cindy Lartigues
Elaine Le Brun
Vincent Legros
Molly Marchand
Cynthia de Saint Léger
Manon Séguéla

Conception graphique
et réalisation

Anne-Sophie Joubert
www.bymissanso.com

Couverture

Thomas Garcia

Impression

Comimpress

Site Internet

www.cc-plainedelain.fr

Tirage 42 060 exemplaires



Journal imprimé
avec des encres végétales
sur papier 100% recyclé.



Sommaire

4~5 À la une



- Protéger nos rivières et prévenir les inondations
- Adoptez la compost attitude !
- Ambroisie : un fléau à surveiller dans la Plaine de l'Ain
- Les Ateliers du Numérique

6~9 Grand angle



- Randonnées, visites, découvertes artistiques

10 Environnement



- Marathon de la biodiversité
- Fonds de replantation forestier

11 Mobilité



- Nouveau service de covoiturage : "en covoit' PLAINE DE L'AIN" avec l'application Karos

12~13 Déchets



- Prévention des déchets : un an déjà
- Fin des tontes et feuilles mortes en déchèterie
- Horaires d'été des déchèteries

14 Solidarité

- Conseils pour une hospitalisation programmée
- Préparer son retour à la maison
- La Semaine Bleue

15 Habitat



- Pour un habitat confortable et durable



ACTUALITÉS

A la une



© Christian Marletet

Protéger nos rivières et prévenir les inondations

La CCPA s'engage avec la compétence GEMAPI. Depuis quelques années, notre communauté de communes a hérité d'une compétence essentielle pour notre territoire : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, une mission connue sous le nom de GEMAPI.

Mais concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour notre territoire ?

La GEMAPI englobe toutes les actions visant à préserver nos cours d'eau, protéger les zones humides, et surtout limiter les risques liés aux inondations. Ces efforts permettent non seulement de défendre l'environnement, mais aussi de sécuriser les biens et les personnes.

Pour mener à bien cette mission, la CCPA s'appuie sur l'expertise du syndicat de rivière SR3A, qui intervient sur la rivière d'Ain, ses affluents, ainsi que sur ceux de la rive nord du Rhône.

Ce travail de fond est financé par la cotisation GEMAPI, une contribution que vous pouvez repérer sur vos avis de taxe foncière.

i CONTACT SR3A (Syndicat Rivière Ain Aval Affluents) : contact@ain-aval.fr ou www.ain-aval.fr

Adoptez la compost attitude !

En 2024, 261 foyers de la CCPA ont bénéficié de l'aide à l'achat de composteur !

Zoom sur les bénéfices du compostage

- **Maitriser sa taxe d'ordures ménagères :**
Moins de déchets dans le bac ordures ménagères = moins de collectes facturées
- **Contribuer à limiter l'impact environnemental de nos déchets :**
En France 3% des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont imputées à la gestion des déchets. Composter localement une partie de nos déchets contribue ainsi à limiter les émissions de GES liées aux déchets.
- **Un engrais pour le jardin :**
Produisez chez vous un engrais naturel et gratuit qui nourrira les sols.

Et vous qu'attendez-vous pour composter ?



© iStock

Soutien de
70%
du montant du composteur/
lombricomposteur
(plafonné à 65€)

Ambroisie : un fléau à surveiller dans la Plaine de l'Ain

Présente sur les bords de routes, friches, zones agricoles et chantiers, l'ambroisie prolifère rapidement à travers le territoire grâce à sa forte capacité de reproduction.

Sa période de pollinisation, d'août à octobre, expose la population à de nombreux troubles : rhinites, toux, conjonctivites, crises d'asthme. La région Auvergne-Rhône-Alpes, dont fait partie la CCPA, est parmi les plus touchées en France.

Pour freiner sa progression, plusieurs communes du territoire organisent des campagnes de fauchage et d'arrachage, relayées par des actions de sensibilisation. De leur côté, les habitants sont invités à signaler les plants via la plateforme Signalement Ambroisie.

La lutte contre l'ambroisie repose sur la mobilisation de tous : collectivités, agriculteurs, entreprises et citoyens. Connaître la plante, intervenir avant sa floraison et entretenir les espaces à risque sont des gestes essentiels pour limiter ses effets sur la santé.

i SIGNALEZ LES PLANTES SUR :
<https://signalement-ambroisie.atlasante.fr>



Les Ateliers numériques font leur rentrée en septembre 2025 !

Après le succès rencontré ces dernières années, les Ateliers numériques reviennent dès septembre 2025 dans toute la Plaine de l'Ain ! Initiée par la CCPA, ce dispositif vise à rendre le numérique accessible à tous, dans une ambiance conviviale, participative et bienveillante.

Pourquoi ces ateliers ?

Que vous soyez débutant ou que vous souhaitiez simplement approfondir vos connaissances, les Ateliers numériques s'adressent à tous : retraités, jeunes en recherche d'emploi, entrepreneurs, parents connectés (ou pas), ou encore curieux de passage. Aujourd'hui, maîtriser les outils numériques, c'est faciliter son quotidien : démarches administratives, gestion des mails, sécurité en ligne, création de CV, ou encore initiation aux réseaux sociaux.

Un maillage local pour plus de proximité

Les sessions auront lieu dans plusieurs communes du territoire, au plus près de chez vous : Loyettes, Meximieux, Saint-Denis-en-Bugey, Villieu-Loyes-Mollon...

Le calendrier sera bientôt disponible sur notre site internet.

i RENSEIGNEZ VOUS en appelant la conseillère numérique
au 07 82 13 74 38



**CONSEILLÈRE
NUMÉRIQUE**

TOURISME

Grand angle



© Thomas - Le Lab 360



Randonnées, visites, découvertes artistiques On vous montre le chemin...

RANDONNÉE

Balisage des circuits de randonnée pédestre

Une vaste campagne de mise en sécurité, d'entretien puis de signalisation des chemins de randonnée a été entreprise depuis la fin 2024 avec l'appui des Brigades Nature et le soutien des baliseurs locaux membres du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre. À ce jour une trentaine de circuits sur les 60 inscrits au Plan Départemental, sont parfaitement opérationnels. Au fur et à mesure que les sentiers sont aménagés et mis en sécurité, l'Office de Tourisme les met en ligne sur son site internet www.perouges-bugey-tourisme.com.

L'office de tourisme communautaire a par ailleurs participé au Salon du Randonneur à Lyon pour présenter ces parcours et faire la promotion du territoire.



En famille

Certaines randonnées sont plus particulièrement dédiées aux familles avec des aménagements ludiques ou des balades contées créés par des conteuses et écrivaines locales. Faciliter et sensibiliser à la découverte du milieu naturel en famille, voilà l'objectif des nouveaux équipements que nous vous proposons cette année :

- Le sentier de l'eau à Chaley
- Des balades contées à Bénonces et Torcieu, disponibles gratuitement sur l'application **Izittravel**



© Thomas - Le Lab 360

Signalétique depuis les véloroutes

Le réseau cyclable du territoire est en constante évolution et déjà bien développé. Aussi la CCPA, en concertation avec les communes concernées, a souhaité mettre en place une première phase de signalisation cyclable :

- La signalisation de jalonnement du réseau cyclable existant (lignes 1 à 7 du schéma ci-dessous),
- La signalisation des sites/pôles utilitaires (centre-bourg, zones d'activités, lycée...) situés à proximité du réseau cyclable existant (moins de 500 m).

Cette première campagne de signalisation est d'ores et déjà opérationnelle.

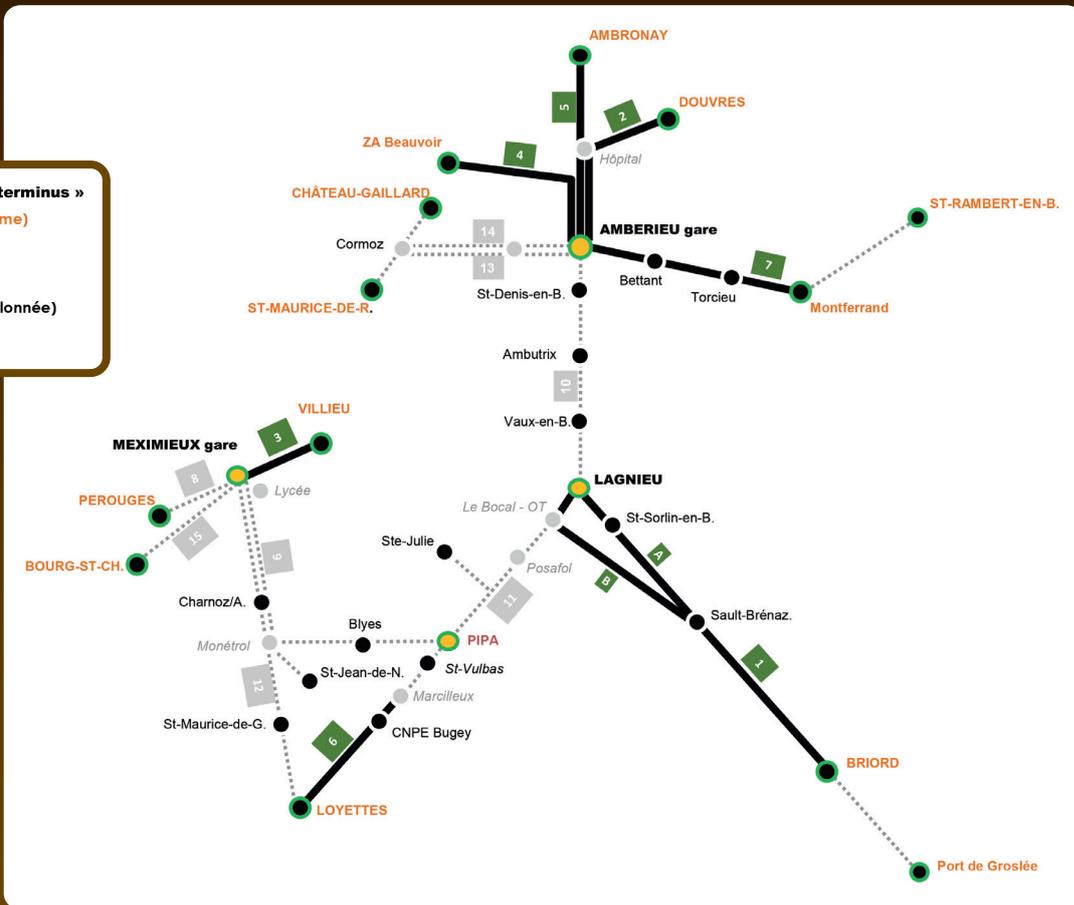
Une seconde campagne de signalisation touristique sera, elle, déployée en fin d'année 2025. Elle orientera les Échappées de la Viarhôngna, un itinéraire d'accès aux sites touristiques / pôles de commerces depuis la véloroute entre le Lac Léman et la Méditerranée.



Carte du réseau cyclable du territoire

● Pôle « nœud structurant » et « terminus »
● Pôle « terminus » (à court et long terme)
● Pôle « intermédiaire »
● Pôle de « proximité »

— Ligne cyclable (existante et jalonnée)
- - - Ligne cyclable (long terme)





 APPLICATION GRATUITE

LegendR, une application ludique pour découvrir l'histoire de Péruges en famille

La récompense du roi

À partir des vacances de printemps, les habitants de la Plaine de l'Ain sont invités à tester en avant-première un nouveau concept qui permettra à tous de se replonger dans l'histoire, de la comprendre de manière ludique. Une fois l'application LegendR chargée sur votre téléphone portable vous pourrez partir à la chasse aux énigmes, découvrir Péruges telle que les habitants la voyaient au Moyen-Age, réviser ou découvrir l'histoire de la cité en vous amusant en famille ou entre amis.

Si vous souhaitez découvrir l'application et nous faire part de vos remarques : ce qui vous a plu ou moins plu, participer à la finalisation de ce nouvel outil de découverte de notre territoire, ou tout simplement vous occuper dans les jours qui viennent... adressez-vous à l'Office de Tourisme qui remettra un code d'accès aux cent premiers testeurs.

Le 5 juillet, le produit touristique sera ouvert à tous avec vos contributions.



 PATRIMOINE ET CULTURE

Les Flâneries à Pérourges

Nées d'une ambition du Groupement d'Intérêt Public Pérourges 2030, Les Flâneries à Pérourges sont d'abord l'expression d'un souhait commun. Celui de proposer pendant l'été une pause artistique accessible à tous, permettant de découvrir ou re-découvrir l'un des plus beaux villages de France en posant sur ce dernier un regard un peu décalé.

Il en a résulté la conception d'une saison culturelle estivale entièrement gratuite qui s'étend désormais de début juillet au week-end des Journées du Patrimoine. Cette programmation a pour vocation de faire dialoguer le patrimoine bâti et les arts du spectacle vivant, en proposant différentes formes artistiques dans la cité médiévale.

La première édition en 2024 a rencontré un joli succès ! Elle a offert aux visiteurs, qu'ils viennent du bout du monde ou qu'ils résident sur le territoire, de nombreux moments de partage et de convivialité.

Et pour 2025...

En 2025, une vingtaine de dates réuniront à nouveau petits et grands autour de concerts les samedis et d'un spectacle ou d'une animation les dimanches, à 16h30 pour les deux jours.

Avec un programme volontairement varié qui va rassembler des fanfares de rue aux formations classiques en passant par la musique actuelle, du cirque au théâtre, sans oublier quelques déambulations, chacun pourra trouver l'art qui lui correspond ou simplement laisser sa curiosité s'exprimer.

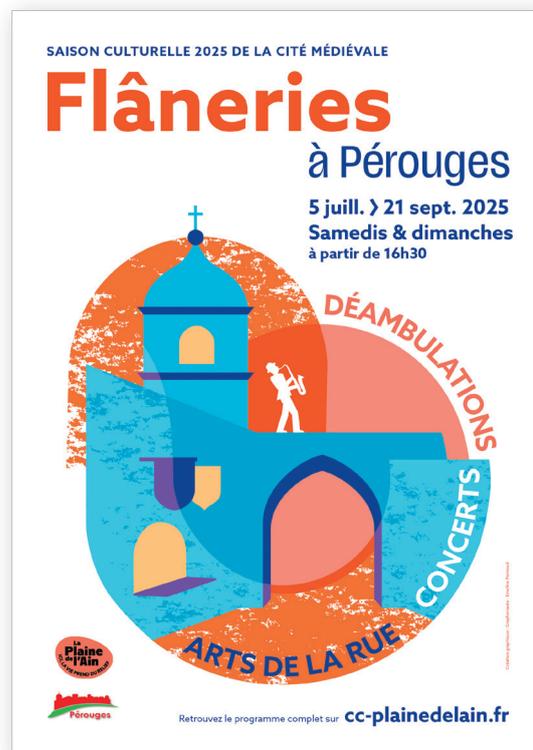
Cette année encore, une place prééminente est laissée aux artistes, amateurs comme professionnels, ayant un lien avec la Plaine de l'Ain, pour une saison majoritairement locale. Parce que valoriser nos différents patrimoines, c'est aussi faire rayonner les talents artistiques de notre territoire.

Cet été, flâner est synonyme de culture. Alors on prend le temps de se promener le nez en l'air en suivant les récits d'un comédien inspiré ou de se prélasser sur la place du Tilleul en écoutant valser les mélodies sur les pavés. On chante, on danse, on s'émeut et s'émerveille, à Pérourges aussi la vie prend du relief.

 Retrouvez le programme complet : www.cc-plainedelain.fr

Astuce

Pour allier balade et arts : se garer à Meximieux, vers la gare ou le cimetière, et accéder à pied à la Cité en suivant le balisage.





ENVIRONNEMENT

Biodiversité

 TRAMES VERTES ET BLEUES

Ligne d'arrivée en vue pour le marathon de la biodiversité

Après 4 ans d'existence, le marathon de la biodiversité porté par la CCPA et soutenu par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, a tenu voire dépassé les objectifs qu'il s'était fixé : planter 42 kilomètres de haies et créer ou restaurer 42 mares.

À l'image d'un véritable marathon, l'atteinte de ces orientations ne s'est pas faite sans peine et sans effort. Le marathon de la biodiversité aura permis de mobiliser de nombreux acteurs et de réaliser des opérations concrètes aux bénéfices écologiques multiples (restauration de corridors écologiques, lutte contre l'érosion, stockage carbone, amélioration du cycle de l'eau...) mais également paysagères et de cadre de vie. De plus, grâce à la restauration ou la création de haies et de mares sur tout le territoire de la Plaine de l'Ain, le marathon a permis de mettre en valeur le paysage et d'améliorer le cadre de vie.

Afin de tirer les retours d'expérience de ce projet territorial, une évaluation technique et organisationnelle est en cours avec l'aide des associations accompagnatrices. Dans l'attente de cet état des lieux et de la finalisation du projet, une chose est certaine : le marathon de la biodiversité de la CCPA restera dans les mémoires comme un projet restructurant des trames vertes et bleues et mobilisateur pour bon nombre d'acteurs du territoire !

Mare restaurée dans le cadre du marathon de la biodiversité



Parcelle en cours de replantation

 FORÊTS

Propriétaires forestiers : un fonds local d'aide pour vos travaux

Face à la recrudescence des dépérissements forestiers, la CCPA a intégré en 2024 le fonds local « Construire une ressource forestière pour l'avenir ».

Ce dispositif permet aux propriétaires (privés comme publics) de parcelles forestières situées sur l'une des 53 communes de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain d'accéder à des aides techniques et financières à la replantation et l'amélioration des peuplements forestiers.

Les propriétaires d'une parcelle ou d'un ensemble de parcelles de 0,5 ha minimum peuvent ainsi prétendre à une aide financière d'un montant maximum de 60% des coûts des travaux dans la limite d'une dépense plafonnée à 4 300 € par hectare.

i POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET ACCOMPAGNEMENT :

Appui technique forêt publique :

Fabien BENACCHIO - ONF - fabien.benacchio@onf.fr - 06 34 62 97 16

Appui technique forêt privée :

Eric HELL - CNPF - eric.hell@cnpf.fr - 06 08 36 45 58

Frédéric BLANCHON - CNPF - frederic.blanchon@cnpf.fr - 07 63 71 28 93

0000
3

Rencontre

**Vendredi 19 septembre 2025 - 14h30
devant la Mairie d'Ordonnaz**

Propriétaires privés de parcelles forestières, venez rencontrer et échanger avec le référent du CNPF à l'occasion d'une visite de parcelle privée accompagnée dans le cadre du fonds local



COVOITURAGE

Mobilité



KAROS

Arrivée d'un nouveau service de covoiturage sur le territoire

« En covoit' PLAINE DE L'AIN » avec l'application Karos



La CCPA lance « en covoit' PLAINE DE L'AIN » en partenariat avec la Centrale EDF et l'opérateur Karos, covoiturage dédié principalement aux déplacements domicile-travail.

Les services de covoiturage sont la preuve que la voiture peut se réinventer et répondre aux défis environnementaux et économiques des territoires comme celui de la Plaine de l'Ain.

« en covoit' PLAINE DE L'AIN » est disponible depuis le 10 mars 2025 sur l'application Karos, plateforme mettant en relation des conducteurs et des passagers réalisant des trajets similaires aux mêmes horaires, en minimisant les détours.

Par exemple, pour un trajet entre Briord et Ambérieu-en-Bugey (32 kilomètres), le passager paie 0,70€ (0,50€ + 2x 0,10€) et le conducteur gagne 2,20 €, et la différence entre ce que le passager règle et ce que le conducteur perçoit est prise en charge par la CCPA.

Karos, une application intuitive et adaptée au quotidien de ses usagers

Pour être covoitureur sur Karos c'est très simple ! Une fois l'application téléchargée, il suffit de définir son rôle (passager, conducteur ou alternant), puis de renseigner ses adresses de domicile et de travail. Ensuite, l'application va proposer les profils disponibles sur le trajet. L'utilisateur n'a plus qu'à faire son choix ! Enfin la fonctionnalité "Inviter" permet de proposer un trajet commun facilement à un autre usager.

N'attendez plus, covoituez !

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION KAROS



Je suis conducteur

À chaque trajet, je gagne
2€* par passager
entre 2 et 30km parcourus
puis 0,10€ par passager et
par km supplémentaire



Je suis passager

À chaque trajet, je paie
0,50€ entre 2 et 30 km
puis 0,10€ chaque km
supplémentaire

**Tarif CCPA appliqué aux
personnes habitant le territoire
uniquement*



FRANCE
NATION
VERTE

Agir • Mobiliser • Accélérer



LES DÉCHETS

En pratique

Prévention des déchets : un an déjà

Adopté le 13 mai 2024 le Programme de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a fêté cette année son premier anniversaire.

Ce programme fixe un objectif de réduction des déchets d'environ 100 kg par habitant d'ici 2030 et prévoit surtout les solutions pour y parvenir : lutte contre le gaspillage alimentaire, valorisation locale des bioressources, développement du réemploi, accompagnement à la consommation responsable et sensibilisation à la prévention des déchets.

Depuis un an, les partenaires associatifs et les animatrices du service déchets ont réalisé pas moins de 27 ateliers autour de la prévention. Au total, plus de 246 habitants ont pu être sensibilisés à la réduction des déchets à la source.

Depuis le début de l'année 2025, des ateliers grand public sont proposés chaque mois pour partager des astuces autour d'un thème de réduction des déchets.

Organisé le 24 janvier, le premier atelier a invité les habitants à venir se former à la réduction des déchets dans la salle des gardes du Château de Chazey. A l'occasion du mois du blanc, les participants ont pu apprendre à fabriquer leur propre lessive. Ces ateliers constituent de précieux moments pour partager des solutions et échanger autour de la gestion des déchets.

Vous souhaitez participer à un atelier ?

Nous actualisons régulièrement le programme d'animation sur notre site internet. Les inscriptions pour les sessions à venir sont ouvertes au fur à mesure. Nos partenaires associatifs proposent également de nombreux ateliers – alors restez attentifs !

Point d'étape – le poids de nos déchets

En 2022, 45 518 tonnes de déchets ont été générées sur le territoire de la CCPA, soit 573 kg de déchets en moyenne par personne. S'il est encore trop tôt pour observer les effets des actions menées depuis 2024, une tendance à la diminution progressive du volume des déchets peut s'observer. Ainsi en 2024 un habitant a produit en moyenne 518 kg de déchets. Les apports en déchèterie représentent plus de la moitié des déchets générés sur le territoire. Parmi ceux-ci, les déchets verts occupent la première place.



Café compost



Atelier lessive



Atelier lessive

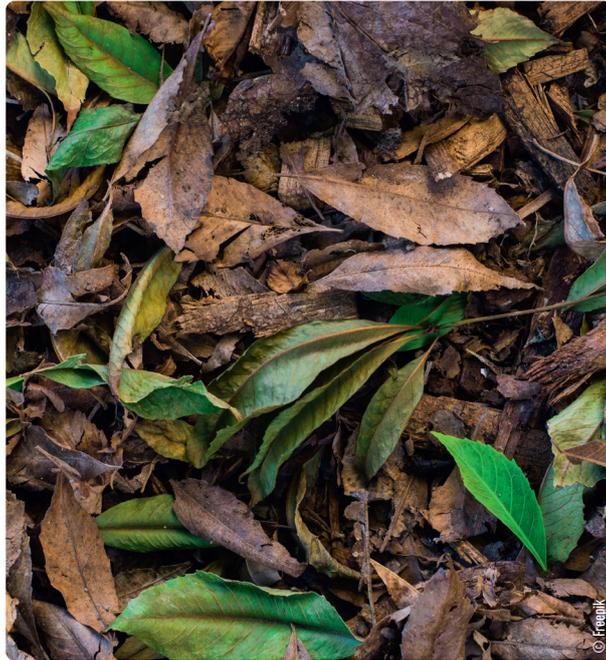


Atelier cuisine "Anti-gaspi"


BIORESSOURCES

Fin des tontes et feuilles mortes en déchèterie

À partir du 1^{er} janvier 2026, pour limiter les trajets en déchèterie et parce que les tontes de pelouse et les feuilles constituent des ressources pour nos jardins, ces dernières ne seront plus acceptées dans les sept déchèteries du territoire. La raison ? Ces déchets verts sont de précieuses ressources pour nos jardins. Utilisées comme matière sèche pour le compost, en paillage ou laissées sur place, il existe de nombreuses astuces pour valoriser chez soi ces bioressources. Bien qu'elles puissent aussi contribuer à nourrir les sols une fois broyées, les tailles de haies et branchages pourront encore être déposées en déchèterie.



INFORMATIONS

Consultez les nouveaux horaires d'été d'ouverture de votre déchèterie

Du 16 juin au 13 septembre, les déchèteries adoptent les horaires estivaux.

AMBÉRIEU-EN-BUGEY	Du lundi au samedi : 7h – 15h
LAGNIEU	Du lundi au samedi : 7h – 15h
LHUIS	Lundi et mercredi : 7h – 12h Vendredi et samedi : 7h – 15h Fermée le mardi et le jeudi
LOYETTES	Lundi, mardi et jeudi : 7h – 12h Mercredi, vendredi et samedi : 7h – 15h
MEXIMIEUX	Du lundi au samedi : 7h – 15h
ST-RAMBERT-EN-BUGEY	Lundi, mardi et mercredi : 7h – 12h Jeudi, vendredi et samedi : 7h – 15h
VILLEBOIS	Lundi, mercredi et jeudi : 7h – 12h Vendredi et samedi : 7h – 15h Fermée le mardi

 VOUS AVEZ UNE QUESTION ?
decheterie@cc-plainedelain.fr ou dechets@cc-plainedelain.fr



LES BONS GESTES

Les batteries et les piles doivent être jetées au bon endroit : en déchèterie ou chez les revendeurs.

Jetées dans la poubelle d'ordures ménagères ou de tri, elles peuvent provoquer de graves incendies. Depuis le début de l'année 2025, ce sont près de 10 incendies qui se sont déclarés au centre de tri de Chassieu. Chaque année, des sites sont littéralement détruits par les flammes !

**Restons vigilants :
le bon geste = le déchet au bon endroit !**



SENIORS

Ensemble



+ HOSPITALISATION

Conseils pour une hospitalisation programmée*

Une hospitalisation programmée, c'est un peu comme un voyage : ça se prépare ! Pas de valise à faire ici (quoi que...), mais plutôt un petit sac de papiers indispensables. Suivez le guide...

Étape 1 : Le kit administratif

Avant de franchir les portes de l'hôpital, on commence par rassembler les indispensables :

- Une **pièce d'identité** (votre passeport hospitalier),
- Votre **carte Vitale** (le sésame pour les soins),
- Votre **carte ou attestation de mutuelle** (et si vous avez la CSS ou l'aide médicale de l'État, ne pas les oublier !),
- Les **coordonnées de votre personne de confiance**.

Étape 2 : Préparer son billet d'entrée - la pré-admission

Selon l'établissement, vous pouvez faire la pré-admission **en ligne** ou **directement sur place**, au secrétariat du service concerné.

* Liste type non exhaustive, variable selon les conditions particulières de chaque établissement.

La Semaine Bleue 2025 " Vieillir, une force à partager "

Au programme

- **Lundi 6 octobre** : ciné débat à 14h30 au Ciné Festival à Ambérieu-en-Bugey «Adopte un veuf»
- **Mardi 7 octobre** : Atelier poterie à 14h30
- **Mercredi 8 octobre** : Part'âge pâtisserie en famille à 14h30
- **Jedi 9 octobre** : Atelier réflexologie plantaire et palmaire
- **Vendredi 10 octobre** : Yoga du Rire

*Lieux des ateliers à venir.

Suivez le programme sur le site de la CCPA



i INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : Tél. 04 74 46 19 04

🏠 CONVALESCENCE

Préparer son retour à la maison : un pas essentiel vers le rétablissement

Un séjour à l'hôpital, c'est souvent un tournant... mais le vrai défi, c'est parfois le retour à domicile ! Voici quelques étapes simples pour que ce moment se passe en toute sérénité, avec les bons soutiens au bon moment.

1. Une alliée précieuse : l'assistante sociale

Avant votre sortie, pensez à demander un rendez-vous avec l'assistante sociale de l'hôpital. Elle est là pour vous aider à organiser votre retour, coordonner les aides, et surtout... ne rien oublier !

2. Ma mutuelle, un soutien souvent méconnu

Certaines mutuelles peuvent financer plusieurs heures d'aide à domicile après une hospitalisation (de 5 à 30 heures selon votre contrat). Pensez à les contacter directement ou passez par le service social de l'hôpital pour en savoir plus.

3. Des soins et du matériel pour continuer à bien se soigner

Infirmière, kiné, lit médicalisé, déambulateur... Vous pourriez avoir besoin de matériel et de soins à domicile. Tout cela sera prescrit par votre médecin hospitalier, mais attention : certains équipements ne sont pas intégralement remboursés par la sécurité sociale. Renseignez-vous bien en amont.

4. Un coup de pouce de votre caisse de retraite

Vous êtes retraité ? Bonne nouvelle : votre caisse de retraite peut vous aider après une hospitalisation ! Aide exceptionnelle, heures supplémentaires d'aide à domicile, participation à la téléassistance... Un petit coup de fil à leur service d'action sociale peut faire une grande différence.

i CLIC DE LA PLAINE DE L'AIN
46 Rue Gustave Noblemaire, 01500 Ambérieu-en-Bugey
Tél. 04 74 46 19 04



AMÉLIORATION Habitat



OPAH

Pour un habitat plus confortable et durable

Depuis janvier 2024, la CCPA a lancé une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à l'échelle de ses 53 communes. Cette démarche ambitieuse vise à soutenir les propriétaires occupants dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique, d'adaptation au vieillissement ou de réhabilitation complète de leur logement, sous conditions de ressources.

Un an après son lancement, l'OPAH connaît un véritable engouement :

- **326 ménages** ont pris contact avec les équipes d'accompagnement,
- **140 visites à domicile**
- **101 dossiers complets**

Parmi les projets retenus :

- **28** concernent la rénovation énergétique
- **70** logements ont été adaptés pour des personnes âgées
- **3** projets de réhabilitation

Les travaux engagés ont déjà permis une transformation concrète de l'habitat sur le territoire. Certains chantiers sont achevés, avec des résultats visibles : amélioration notable du confort de vie, diminution des consommations énergétiques et valorisation du patrimoine immobilier local.

La dimension sociale et solidaire de l'OPAH se confirme également à travers l'importante prise en charge financière :

- Le **taux moyen de subvention s'élève à 78%**,
- Avec une **aide moyenne de 18 165 € par projet**, facilitant largement l'engagement des ménages dans leurs travaux.



POUR EN SAVOIR PLUS OU DÉPOSER UN DOSSIER :

contactez le **04 82 91 85 03** ou consultez www.cc-plainedelain.fr

Une rénovation énergétique réussie grâce à l'accompagnement d'Urbanis

Dans le cadre du dispositif d'amélioration de l'habitat porté par la CCPA, un propriétaire témoigne de son expérience positive, marquée par un accompagnement de qualité et un projet abouti au-delà de ses attentes.

Initialement, son objectif était modeste : remplacer les fenêtres de son logement. Mais grâce à l'accompagnement personnalisé proposé par Urbanis, son projet a évolué vers une rénovation énergétique globale. Ce changement d'envergure s'est révélé très bénéfique : il a permis d'améliorer considérablement le confort de son habitation tout en générant des économies d'énergie significatives. « *Le fait d'être accompagné rend la tâche beaucoup plus simple* », confie-t-il, précisant qu'il n'a « *rien eu à faire* » tout au long du processus. L'expertise et la disponibilité des conseillers d'Urbanis ont été déterminantes pour le guider dans les choix techniques et administratifs.

La phase de mise en œuvre n'a pas été sans difficultés, notamment pour trouver des artisans disponibles. Mais la sélection d'entreprises RGE (Reconnues Garantées de l'Environnement) a finalement facilité les échanges. « *C'était compliqué au départ, mais une fois les bonnes entreprises choisies, le contact a été agréable et sérieux, ce qui m'a rassuré sur la qualité des travaux* », explique-t-il.

Un autre facteur clé du succès du projet réside dans le niveau de subvention accordée. Grâce à un accompagnement pour le montage des dossiers d'aides financières, le reste à charge a pu être maîtrisé. « *Sans ces subventions, je n'aurais pas pu réaliser l'ensemble du projet. Franchement, sans elles, ce projet aurait été impossible à concrétiser* », insiste-t-il.



Rénovation énergétique par isolation du logement de l'extérieur

2025

À VOS

Agendas !

Une sélection
d'événements soutenus
par la CCPA dans
le cadre de l'appel
à projet "Culture"

Octobre 2024 à juin 2025	Saison culturelle	OMCL Meximieux
Tout au long de l'année	Conférences à caractère culturel	Office de la Culture d'Ambérieu
Janvier 2025 - février 2028	Pouvoirs et métamorphoses / Ambérieu-en-Bugey	Adverbe
26/04, 11/05, 12/10, 16/11	Saison musicale 2025 / Blyes	Accord parfait
14 juin	Concerts hommage / Château-Gaillard	C'est l'Ain et lui, Johnny
14-15 juin	Concerts Innovants / Ambérieu-en-Bugey et Lagnieu	Cantabile
14-15 juin	Pérouges la Médiévale	Office Municipal des fêtes de Pérouges
24-29 juin	Festival du Printemps de Pérouges	Printemps de Pérouges
29 juin	Salon du livre / Vaux-en-Bugey	Maison Panis
Juillet 2025	Concerts de musique classique	Pérouges résonance
Les vendredis du mois de juillet	Festival Sous Les Étoiles la Place	MJC Ambérieu
15 juillet	Apéro concert / Rignieux-le-Franc	Cuivres en Dombes
19 juillet	Cinéma en plein air	Comité des fêtes de Lagnieu
31 juillet au 2 août	Les nuits de la Poterie / Lhuis	Les Nuits de la Poterie
Juillet et août 2025	Les vendredis nocturnes 2025 Base de Longeville à Ambronay (concerts gratuits)	CKCVA (club canoë Kayak) Ambronay
1 ^{er} au 3 août	Festival Sylak Open Air / St-Maurice-de-Gourdans	Rock Runners
22-24 août	Optimistic Festival / Serrières-de-Briord	La Foresterie
29-31 août	Festival la Grille qui s'ouvre / Chaley	Collectif Merci la rattrape
Fin août 2025	Séance en plein air estivale / Meximieux	Cinéma l'Horloge
29 août au 11 septembre	Bataille de Meximieux	Syndicat d'initiative de Meximieux
12 au 28 septembre	Festival de musique	Centre Culturel d'Ambronay
29 septembre au 2 octobre	Spectacles au château de Chazey	Printemps de Pérouges
10-11 octobre 2025	Festival de l'humour / Villieu	Comité des fêtes de Villieu
15 au 28 octobre	19 ^{ème} Festival d'animation	Cinéma l'Horloge
25 au 30 octobre	Festival Dansemble / Lagnieu	Dans'emble
14 novembre au 1 ^{er} décembre	Festival des solidarités	MJC Ambérieu
Décembre	Le train de Noël (exposition) / Meximieux	Plaine de l'Ain modelism

